



Bulletin d'Information Janvier 2014



Recevez les meilleurs voeux de toute notre équipe



2014

Accompagnez nous sur la vague du succès

Association Nationale du Poney Français de Selle
La Colonie - Parc Equestre Fédéral
41600 LAMOTTE BEUVRON
02 54 83 72 00 - www.anpfs.com

Photo Maïndru

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANPFS

L'assemblée générale de l'ANPFS aura lieu le samedi 8 mars 2014, sur le parc équestre fédéral de Lamotte Beuvron. Pensez à réserver vos repas.

Si vous ne pouvez vous déplacer, faites-vous représenter en nous renvoyant le « bon pour pouvoir » joint à la convocation. Vous procéderez cette année au renouvellement de la moitié du Conseil d'Administration par élection.

SAILLIES

Étalonniers, vous pouvez proposer une saillie gratuite de votre (vos) étalon(s) PFS ou facteur en utilisant le bordereau joint à la convocation.

Éleveurs, vous pourrez tenter de gagner la saillie qui vous intéresse pour votre jument en participant au tirage au sort qui aura lieu à l'issue de l'Assemblée Générale.

RENOUVELLEMENT DE COTISATION

Pour ceux d'entre vous qui ne l'auraient pas encore fait, vous trouverez ci-joint le bulletin d'adhésion 2014 pré-rempli à nous retourner avec votre règlement. Indispensable pour pouvoir voter lors de l'Assemblée Générale !

POINT TVA

Nous relayons les informations du GHN qui nous parviennent au sujet de l'évolution de la TVA. Le dernier courriel est repris en dernière page de ce bulletin. Les informations précédemment reçues sont en ligne sur notre site. Les prochaines vous seront communiquées par mail, sur le site et dans le prochain bulletin.

DATES A RETENIR

Assemblée générale de l'ANPFS : 8 mars 2014

Session d'approbation : 9 mars 2014



**ASSEMBLEE GENERALE ANPFS
SAMEDI 8 MARS 2014
PARC EQUESTRE FEDERAL – LAMOTTE BEUVRON**

- 9H : Emargement
- 9H30 : Début de l'Assemblée Générale

Ordre du jour

- ↳ Rapport Moral et d'Activité 2013
- ↳ Rapport Financier 2013
- ↳ Prévisionnel d'Activités 2014
- ↳ Budget prévisionnel 2014
- ↳ Elections : renouvellement de la moitié du Conseil d'Administration soit 6 postes
- ↳ Questions diverses

Le rapport financier sera consultable sur le site de l'ANPFS à partir du 7 mars.

Merci de nous faire parvenir par mail ou courrier toutes les questions que vous souhaiteriez inscrire au débat.

A la suite de cette Assemblée, aura lieu le tirage au sort des saillies gratuites proposées par les étalonniers.

Si vous souhaitez proposer une saillie de votre étalon, retournez-nous le coupon au verso avant le 28 février 2013.



**POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE de l'ANPFS
Le samedi 8 mars 2014 à LAMOTTE BEUVRON**

Je soussigné (Nom, prénom) :

Donne pouvoir à

Pour me représenter à l'assemblée générale annuelle de l'Association Nationale du Poney Français de Selle et du Poney de Sport qui se tiendra le samedi 8 mars 2014 au Parc Equestre Fédéral de Lamotte-Beuvron.

« Bon pour pouvoir » (mention manuscrite obligatoire)

Date et signature :

RESERVATION DEJEUNER

Un déjeuner peut être pris sur place. RESERVATION OBLIGATOIRE. Pour réserver, renvoyez le coupon ci-dessous à l'ANPFS avant le 28 février, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de l'ANPFS. *Toute annulation intervenant après le 3 mars ne sera pas remboursée. Aucun repas ne sera possible sans réservation.*

Je soussigné,
Réserve repas à 20 € et joins un chèque de€ à l'ordre de l'ANPFS correspondant au prix de ce(s) repas.
Signature :

Les personnes qui souhaitent réserver des chambres pour le samedi soir (pour rester pour la session d'approbation du dimanche 9) doivent demander très rapidement un formulaire de réservation au secrétariat.



OFFRE DE SAILLIE GRATUITE

Propriétaire

Etalon (race) :

Approuvé en PFS : oui non

Saillie en Monte Naturelle IAF IART IAC

Souhaite faire bénéficier un éleveur d'une saillie gratuite lors du tirage au sort organisé par l'ANPFS le samedi 8 mars 2014 pendant l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu au Parc Equestre Fédéral de Lamotte-Beuvron.

A cette occasion, je serai présent sur place pour faire un commentaire sur les performances et la descendance de mon poney.

Je ne pourrai me rendre à Lamotte-Beuvron et je joins le commentaire qui devra être lu aux éleveurs pour présenter mon poney (Indiquez le lieu de stationnement du poney et les coordonnées de la personne à contacter).

Fait à : le

Signature



GROUPEMENT HIPPIQUE NATIONAL

POINT TVA Février 2014

Chers adhérents,

Chers dirigeants d'établissements équestres,

L'instruction fiscale déclinant le dispositif décrit en début de semaine vient de paraître.

Cette instruction fixe la TVA applicable à nos activités depuis le début de l'année. Le tableau que nous vous avons diffusé reste juste pour les prestations qu'il est possible de facturer à 7% sur les contrats conclus avant le 31 décembre 2013.

Pour les taux applicables aux nouveaux contrats, nous vous fournirons un nouveau tableau plus complet en début de semaine prochaine. *[Ces informations vous seront retransmises par l'ANPFS par mail et sur le site www.anpfs.com dès que disponibles.]*

Le GHN travaille à l'élaboration de nouveaux documents commerciaux, contractuels et comptables à destination de ses adhérents pour entrer dans le nouveau dispositif.

Par ailleurs des réunions en région sont organisées pour apporter le maximum d'éclairage sur le nouveau dispositif.

Nous reviendrons vers vous la semaine prochaine avec des précisions.

Le GHN

INFORMATION DE DERNIERE MINUTE



Nous apprenons aujourd'hui le terrible incendie qui a totalement ravagé la maison de Lionel et Corinne FAUVET (élevage de La Fosse à Verdelot - 77). Afin de les aider financièrement à surmonter cette épreuve, vous pouvez si vous le souhaitez apporter votre contribution en participant à la collecte organisée via le site lepotcommun.fr, en tapant l'URL suivante : <https://www.lepotcommun.fr/pot/b6HZjkwq>